



Atelier CAP 2050

Forêt et lisières

18 mars 2021

Intervenants

Natalie Naulet, gestionnaire forestière et coordinatrice de *Forêts en Vie*,
Florian Dufaud, Gestionnaire forestier appliquant les principes de sylviculture de l'association Prosilva

Agents du Parc national et équipe CAP 2050

François Victor, directeur-adjoint, Eric Serantoni, référent milieux forestiers, Alain Barcelo, responsable du service connaissance pour la gestion de la biodiversité, Christian Bottau, chef du pôle domaine et signalétique secteur Porquerolles, Fanny Albanese, chargée de mission CAP 2050, Charlotte Michel, coordinatrice projet CAP 2050. Artistes associés : Margot Banchereau et Leslie Laporte.

Participants

Marianne Barrois, Pierre et Rafaela Dumas, Jacqueline Vuillet (« les amis des îles d'Hyères »), Olivier Harberrey (*Villa Carmignac*), Monique Devictor, Alicia Juge.

La journée débute au Carrefour des Oliviers. Eric Sérantoni rappelle les missions du gestionnaire qu'est le Parc national au regard de la forêt en zone cœur. Le Parc national de Port-Cros n'a pas de mission d'exploitation mais de conservation. Il doit concilier les contraintes physiques et biologiques (faune, flore, sols, climat, ressources) avec ses missions de suivi des dynamiques naturelles, d'accueil du public et de préservation des patrimoines (dynamiques écologiques, paysages et savoir-faire) et la réglementation d'un cœur de parc national. Il rappelle aussi que le Parc national doit faire avec les sensibilités de chaque usager, notamment les perceptions esthétiques (notion de forêt sale/propre/entretenu, etc.) car la forêt fait partie de notre patrimoine culturel historique et social ; les forêts françaises sont utilisées depuis longtemps et on y circule partout.

A Porquerolles, il existe un plan DFCI mais le plan de gestion de la forêt reste à faire. Une question est posée sur la possibilité de faire de la sylvothérapie. Le Parc national n'y voit a priori pas de contradiction avec son projet.

11 :00 : *Abords du cimetière :*

Eric Serantoni rappelle des éléments d'histoire de la forêt de Porquerolles : très exploitée depuis longtemps, notamment pour alimenter l'usine de soude et pour la production de charbon, la majeure partie de la forêt a été détruite suite à un incendie à la fin 19^{ème} siècle. Puis, dans les années 1930, l'île a connu l'optimum d'extension de ses parcelles agricoles, laissant peu de place aux massifs. On s'attend aujourd'hui à une large mortalité du pin d'Alep qui arrive en majorité en fin de vie (cycle de 120 ans environ). On imaginait ensuite le retour d'une chênaie (comme à Port-Cros) mais cette évolution classique spontanée vers un climax pourrait désormais être remise en cause par le climat et son réchauffement.

Eric Sérantoni rappelle la stratégie DFCI retenue sur l'île : les plaines viticoles orientées nord/sud et perpendiculaires aux vents dominants servent de coupe-feu et les abords des principales pistes sont débroussaillés. Au regard des attentes initiales des pompiers, le Parc national a réussi une sauvegarde de 60 ha de forêt. La tendance nationale est d'être moins exigeant sur les travaux d'entretien (faute de moyens depuis quelques années) et plus exigeant sur la fermeture des massifs en période critique (vent, sécheresse, fréquentation, etc.) car seuls 2% des feux se déclenchent naturellement : la lutte se recentre ainsi sur le retrait de l'homme de la forêt, ce qui est compliqué à Porquerolles, surtout en été. Une discussion s'engage sur le risque incendie à l'échelle de la France : il se pose de plus en plus au nord (ou la végétation n'est pas apte à gérer le manque d'eau), dans les Landes et jusqu'au Limousin. On observe des départs de feu même en hiver (période février/mars) lors de périodes sèches et quand les moyens de lutte sont moins organisés qu'en saison estivale.

Les experts retiennent notre attention sur le fait que le risque incendie est pris comme un argument pour les coupes rases. Pourtant, la propagation du feu est plus lente dans une forêt mixte en âge et espèces que dans une plantation homogène.

Lors des travaux DFCI, les agents des secteurs favorisent certaines espèces, laissées intactes lors des débroussaillages (chênes, myrte) pour limiter les risques et favoriser des espèces qui pourraient succéder spontanément aux pins d'Alep.

12 :00 : Bois des rossignols

Discussion sur la stratégie de laisser le bois mort sur place pour favoriser la biodiversité (insectes, sol) et pour la capture de CO₂. Ainsi, les arbres morts sont maintenus sur place, sur pied ou abattus et découpés. Les houppiers sont broyés. Ceci peut laisser une impression de forêt non gérée car ici, comme on ne connaît que des forêts jeunes, on n'a pas l'habitude du bois mort. Il reste un important travail de sensibilisation à effectuer sur la place et le rôle du bois mort en milieu naturel. Les experts forestiers insistent sur le fait que la mort en forêt (et au-delà) est un étage de la vie. Le bois mort est nécessaire à la régénération de la forêt et du sol ; il est la niche de nombreuses espèces.

Le Parc national veille également à maintenir un équilibre entre le cloisonnement des parcelles par les plaines pour éviter la propagation du feu et le maintien des corridors écologiques pour la faune (qui progressent sur des milieux homogènes) en favorisant des haies, des alignements d'arbres, etc.

Une discussion s'engage sur les plantations à la suite de sénescences importantes : les experts rappellent qu'il faut d'abord savoir pourquoi des espèces meurent et surtout éviter les monocultures. L'ONF fait des expérimentations en plantant des essences allochtones dans certaines régions afin de voir si elles s'adaptent (en lien avec le changement climatique). Le risque est bel est bien la monoculture possible de ces essences comme dans le cas des "déserts verts" dans des régions particulières comme le Morvan qui ont été massivement reboisées après-guerre avec seulement quelques essences résineuses. Un autre exemple de plantation

de séquoia géant est rapporté et pose encore question : pourquoi importer ces essences exotiques en Europe, qui poussent sans leurs cortèges écologiques ?

Le plan de relance prévoyant 40 millions de budget pour des plantations, ce genre d'erreurs risque de se reproduire. Dans toute gestion forestière il faut faire attention à bien replacer les échelles de temps de la forêt : on réfléchit de 120 à 180 ans (feuillus) pour des cycles s en exploitation, alors qu'en forêt naturelle les cycles vont jusqu'à 500 ans. Il faut bien regarder les capacités de régénération naturelle et veiller à avoir des mélanges d'espèces et des arbres de différents âges (éléments de résilience et de réversibilité en cas d'attaques ou de mortalité non expliquée sur une espèce), planter des espèces endémiques sous couvert forestier et garder des îlots d'essences pionnières pour relancer la dynamique forestière.

A Porquerolles, le pin d'Alep peut aussi bien repartir à la place du chêne. Les agents du Parc national précisent qu'ils ne font pas de plantations sauf à toute petite échelle à des fins de paysage, pour maintenir des alignements ou pour compenser des pertes dues au piétinement et uniquement à partir de graines recueillies sur place.

Les agents rappellent le principe du gradient de naturalité : c'est une logique d'équipement dégressif au fur et à mesure que l'on s'éloigne du port et du village. Pour les essences exotiques envahissantes, le Parc national a la volonté de les limiter fortement hors abords du village, surtout en zone cœur, et de contenir voire diminuer le nombre d'eucalyptus. Ces arbres sont pourtant fortement appréciés par les Porquerollais et font partie de l'imaginaire social insulaire (on apprécie son ombre et son odeur, son paysage, ses fleurs mellifères). Mais les agents rappellent qu'ils consomment beaucoup d'eau, au détriment des autres, favorise les incendies et dégagent un biocide qui limite la régénération au pied. Les équipes forestières développent des techniques pour limiter les rejets des arbres coupés (bâchage, cerclage, etc.). Une discussion s'engage sur la souffrance des végétaux en faisant le parallèle avec la souffrance animale. A l'horizon de quelques dizaines d'années il est possible que la société accepte de moins en moins la souffrance faite aux autres êtres vivants : comment pourra-t-on alors couper des arbres et maintenir une gestion forestière ?

14 :00 Clairière du Hameau, aire de stockage du bois

La question abordée ici est celle de la valorisation des grumes sorties de la forêt, soit pour son entretien, soit après des épisodes climatiques (comme des tornades) qui ont causé des dégâts. Il n'y pas de production mais une extraction selon les besoins de gestion et de sécurisation. Le Parc national avait en projet d'installer une chaudière à bois pour le Hameau (bâtiments d'habitation et ateliers du NPC). Le volume de bois extrait ouvre la possibilité d'en valoriser une petite partie pour alimenter une filière locale (meubles, palissade, bardage, coffrage, construction légère) au grès des opportunités. Le Parc national peut en faire l'expérimentation avec la location d'une scierie mobile.

Les experts nous rappellent que pour des utilisations comme des jouets d'enfants ou la construction de bâtiments publics, le type de bois exigé est trop normalisé. Mais il conviendrait néanmoins pour des utilisations privées chez des particuliers. Florian Dufaud cite l'exemple d'un fournil qui a été construit à la Ste Baume avec du pin local pour un paysan boulanger. Il faut imaginer une valorisation qui sorte des dimensions classiques et normées. Pour que le projet soit réaliste, il faut des opérateurs sur l'île qui portent le projet pour une viabilité économique à moyen terme. Il reste donc à susciter la demande et à mener une étude de faisabilité. Le bois exploitable sera essentiellement du pin d'Alep et du cyprès de Lambert, espèce importée de Californie). Les avantages d'une filière locale sont de favoriser le circuit

court, diversifier l'économie locale et favoriser le stockage du CO₂ dans du mobilier alors que le bois de chauffage, lui, libère le CO₂ (bilan carbone nul).

15 :00 : Chemin de la plage d'Argent

Sur la piste en descendant vers la plage d'Argent, nous abordons la question de la « sénescence par tâche » des arbres et arbustes observée dans l'île sur différents sites. Cela touche des essences a priori adaptées au climat : chênes verts, bruyère, pin d'Alep. L'origine de cette mortalité n'est pas encore déterminée : série de sécheresse, embrun.... Un dispositif d'observation a été mis en place avec relevés météorologiques et hygrométriques au sol. Ce travail est suivi par l'INRAE. Une des hypothèses les plus plausibles est la rupture de la chaîne des cellules engagées dans la colonne d'eau : elle se rompt quand il y a trop de tension dans le processus d'évapotranspiration (sécheresse) conduisant à la mort des branches ou de l'arbre entier. La mortalité peut aussi s'expliquer par une accumulation de facteurs, dont une fragilisation par des parasites. Les arbres ou arbustes trop affaiblis ne peuvent plus faire face à d'autres agressions ou au manque d'eau. Jusqu'à présent, le Parc national favorisait le chêne pubescent lorsqu'il devait intervenir. Ce qui amène à se poser ces questions : Quelle forêt pour demain ? Et si le chêne ne reprend pas ? Le pin d'Alep peut-il repartir pour un cycle ?

En arrière-plage, nous observons les effets du maintien en milieu ouvert de stations d'espèces protégées (Dauphinelle de Requien) ou de la mise en ex-clos de zones extrêmement piétinées. On constate, pour ces dernières, l'arrêt de l'érosion et la grande vitesse de reprise de la végétation en à peine quelques mois. Le but est de déplacer les « bulles de pousses » tous les 10 à 15 ans.

On aborde enfin la question du sanglier, retour d'une espèce qui avait disparu et prend une place importante avec une fécondité de 300 % par an. Cela nécessite l'intervention du Parc national pour réguler cette population qui n'a pas de prédateurs ici. Pour limiter des problèmes de sécurité sanitaire, les dégâts sur les cultures, l'habitat des oiseaux qui nichent à terre ou les plantes protégées sensibles au retournement du sol, le Conseil scientifique a été consulté. Mais pour le moment il n'y a pas de consensus : certains seraient favorables à une non-intervention, d'autres favorables à la régulation. D'autres mammifères ont été introduits intentionnellement, pas par le Parc national, comme le hérisson ou le cerf sika (mais dont la population a été définitivement régulée). Il y a également un fort risque que des ravageurs soient importés sur l'île, notamment les hôtes des végétaux à des fins d'ornement. Pour le charançon rouge ravageur du palmier, on s'aperçoit actuellement que la population est régulée parce qu'elle a retrouvé un équilibre dans la chaîne trophique. Des oiseaux sont devenus in fine des prédateurs : cela a mis 20 ans.